



# «Je ne voulais plus de cours habituels pour chômeurs»

Les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sont exposés au chômage de longue durée. Le programme de mentoring «Tandem», développé à Saint-Gall et proposé à Schaffhouse, en Argovie et à Bâle-Campagne, leur vient en aide.

«Tôt ou tard, on tombe dans un trou», souligne Sonja Wasmer-Bolliger qui a perdu son poste de réceptionniste en 2015. Elle a été pour la deuxième fois victime d'une restructuration. Le service dans lequel elle travaillait a été fermé et transféré en Allemagne. Cette ancienne employée de la poste de 59 ans a une nouvelle fois dû s'adresser à l'ORP (Office régional de placement). «Je ne voulais plus suivre les cours habituels», raconte-t-elle. Elle s'est donc portée candidate pour participer au programme de mentoring «Tandem» qui est soutenu

par l'Office de l'économie et du travail du canton de Saint-Gall, la fondation Benevol, Pro Senectute et le Pour-cent culturel Migros.

Après un entretien d'admission, elle a fait la connaissance de Thomas Angehrn, procureur des mineurs à la retraite. Ce dernier l'a aidée dans sa recherche d'emploi lors de rencontres hebdomadaires. «Cette structure était centrale», relève Thomas Angehrn. Elle leur a en effet permis de se préparer régulièrement et d'avancer ainsi semaine après semaine.

## Les échanges motivent

Ensemble, ils ont réfléchi aux secteurs professionnels qui pouvaient entrer en ligne de compte. Ils ont soigneusement examiné le dossier de candidature, rassemblé des offres d'emploi et préparé des entretiens d'embauche. «J'étais totalement motivée après chaque rencontre», se souvient Sonja Wasmer-Bolliger. Ces échanges lui ont donné de nouvelles idées, de la motivation et de l'élan. Ils l'ont aussi empêchée de déprimer.

Thomas Angehrn insiste sur la nécessité de positiver. «Le chômeur doute souvent de ses capacités, je voulais inverser cette

tendance.» Il était également à disposition de sa partenaire en dehors des rencontres hebdomadaires. «Rien que le fait de savoir que je pouvais l'appeler à tout moment m'a fait du bien», note cette dernière.

## De la place pour la critique

Pour tous les deux, il était toutefois important de maintenir une certaine distance. C'est ainsi qu'ils ont pu être honnêtes l'un à l'égard de l'autre et aborder des points critiques. Thomas Angehrn a une fois demandé à sa cliente de renoncer à une candidature. Il craignait qu'elle puisse être exploitée. «Nous avons toujours discuté de façon ouverte et d'égal à égal, affirme Sonja Wasmer-Bolliger, je n'aurais pas supporté une attitude de maître d'école.»

## «Redonner quelque chose»

Thomas Angehrn s'intéresse au vécu des gens. Après avoir pris une retraite anticipée, il peut mettre à profit son expérience professionnelle et personnelle. «Je suis très content de ma vie et j'aimerais redonner quelque chose à la société», dit-il.

## Thomas Angehrn

Depuis sa retraite, Thomas Angehrn soutient les chômeurs, comme mentor bénévole, avec son expérience professionnelle et de vie dans leur recherche d'un poste de travail.





Sonja Wasmer-Bolliger avec son mentor Thomas Angehrn (à droite). Au milieu le responsable du programme Tandem René Hüppi.

Photos: Michel Canonica

Selon le responsable du programme Tandem René Hüppi, de nombreux mentors partagent la même motivation. Certains savent aussi, pour en avoir fait l'expérience, ce que signifie le chômage. Ils doivent se forger eux-mêmes une opinion de leurs protégés et ne reçoivent de ce fait aucune information préalable sur eux. «Il est important que les deux parties coopèrent de manière ouverte et sans préjugés», précise-t-il.

### Des mentors de divers secteurs

Actuellement, quelque 130 bénévoles s'engagent dans le projet à Saint-Gall. Ils viennent de divers secteurs, couvrent tous les groupes d'âge et ont souvent une expérience de gestion. Ils savent donc à quoi les employeurs potentiels sont attentifs. «Un bon mentor apporte un point de vue extérieur», explique le responsable du programme. «Il donne un feedback sincère et met l'accent sur les forces du demandeur d'emploi.»

Les duos collaborent pendant une période de quatre mois au maximum. «Lors de l'entretien d'admission, j'ai souvent déjà le nom d'un mentor approprié en tête», indique René Hüppi. Parfois, il prend sa décision en fonction de la branche économique concernée, d'autres fois en fonction de facteurs humains. S'il estime qu'un dossier de candidature doit être amélioré, il choisit un coach qui a les compétences voulues.

Le programme de mentoring fonctionne depuis 2006. Au départ, il était centré sur les jeunes adultes. Depuis 2008, il s'adresse aussi aux plus de 50 ans. Ceux-ci représentent aujourd'hui les trois quarts des participants. «Le risque de chômage de longue durée est plus grand chez eux que chez les jeunes», rappelle René Hüppi.

### Comme un match de tennis

Les cantons de Schaffhouse, Argovie et Bâle-Campagne ont repris le programme. D'autres ont manifesté leur intérêt. Les taux de réussite sont parlants: 76% chez les plus de 18 ans et 60% chez les plus de 50 ans. «Une bonne collaboration dans un duo ressemble à un match de tennis», fait-il valoir. L'un lance la balle et l'autre la renvoie. Ils s'encouragent réciproquement et progressent sans cesse.

### Un emploi de bureau

Cette image convient aussi à Sonja Wasmer-Bolliger et à Thomas Angehrn. Après trois mois et demi, ils ont gagné. La Bâloise, qui vit aujourd'hui à Rorschacherberg (SG), a trouvé un poste chez Securitas, dans l'assistance à la vente. Elle avait travaillé au sein de cette firme dans sa jeunesse et a rencontré par hasard d'anciens collègues. Elle n'a alors pas hésité à leur demander s'ils avaient un emploi de bureau pour elle. Cette re-

quête spontanée a porté ses fruits. Depuis le mois d'août, elle est à nouveau dans la vie active. «C'est presque comme revenir à la maison», dit-elle. Elle connaissait déjà beaucoup de gens dans l'équipe de Securitas et s'est intégrée sans problème.

«Celui qui adopte une attitude positive a de bonnes chances de retrouver un job», argue René Hüppi. Mais il faut souvent faire preuve d'une certaine souplesse en ce qui concerne le lieu de travail et le salaire. Pour Thomas Angehrn, les employeurs doivent aussi s'ouvrir. «Ils doivent oublier leurs préjugés et se focaliser sur les qualités des travailleurs plus âgés.»

Eveline Rutz

Traduction: Marie-Jeanne Krill

### Informations:

[www.tandem-schweiz.ch](http://www.tandem-schweiz.ch)